

et



vous proposez dans le cadre de  
l'université d'été d'Attac :

**Cinq ateliers à  
l'attention des élu-e-s  
territoriaux.**

**Les vendredi 21,  
dimanche 23  
et lundi 24 août 2009**

**au Palais des Congrès d'Arles**  
Avenue de la Première division de la  
France libre  
13643 Arles cedex

## Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

**Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.**

**Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de**

- moins de 1000 habitants	300 €
- de 1000 à 5000	350 €
- de 5000 à 10000	400 €
- de 10000 à 20000	450 €
- de 20000 à 30000	500 €
- de 30000 à 40000	550 €
- de 40000 à 50000	600 €
- de 50000 à 75000	650 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	750 €
Élu-e-s des arrondissements PLM	800 €
Conseillers Généraux et Régionaux	800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation.

**NB: Cette inscription vous permet d'assister à toute l'université d'Attac du 21 au 25 août. Programme disponible sur [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org).**

## Bulletin d'inscription (valant convention simplifiée de formation)

**au Palais des Congrès d'Arles, avenue de la Première division de la France libre, 13643 Arles cedex.**  
Cinq ateliers à l'attention des élu-e-s territoriaux.  
journées organisées par Attac et Formation et citoyenneté.

Je reste les 21, 23 et 24 août 09 uniquement **OU**  Je participe à toute l'université d'été du 21 au 25 août 09  
Merci de COCHER l'option retenue.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).  
Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : \_\_\_\_\_ Conseil général : \_\_\_\_\_ Signature du candidat à la journée :

Prénom : \_\_\_\_\_ Conseil régional : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_

Commune de : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Fonction élective : \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
avec cachet :

CACHET



# Cinq ateliers à l'attention des élu-e-s territoriaux :



## Vendredi 21 août 2009

### Atelier 1

14h00 Comment situer les initiatives des pouvoirs locaux et de la société civile dans le cadre de la problématique globale.

16h30 Intervenant : Jean-François CARON

### Atelier 2

17h00 Conséquences de la crise financière sur le financement des Collectivités territoriales.

19h30 Intervenant : Dominique PLIHON

## Dimanche 23 août 2009

### Atelier 3

9h30 L'accaparement des terres par les agro carburants face aux besoins alimentaires.

12h00 Intervenants : Jacques BERTHELOT, Michel BUISSON, René LOUAIL

## Lundi 24 août 2009

### Atelier 4

9h30 Des alternatives locales au changement climatique.

à Intervenants : Cyrielle DEN HARTIGH, Daniel FONTAINE

12h00

### Atelier 5 :

17h00 La société civile et les pouvoirs locaux face aux dispositifs de la politique de la ville : forces de proposition ou "laissés pour compte ?"

19h30 Intervenante : Monique CRINON

**Formation et Citoyenneté**  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

formation  
**& citoyenneté**